

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

## COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 20 novembre 2023

---

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 13/11/2023 <i>L'an deux mille vingt-trois et le vingt novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP</i>
Présents : 9	<b>Présents :</b> Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL
Votants: 10	
Pour: 10	<b>Représentés:</b> Alexandre BORRELLY par Emmanuel GHIOTTI
Contre: 0	<b>Excusés:</b> Annabelle TAIX
Abstentions: 0	<b>Absents:</b>
	<b>Secrétaire de séance:</b> Yannick BOYER

---

### Objet: Election des adjoints - DE\_2023\_054

Le conseil municipal,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2122-7 et les articles L 2122-7-1 ;

- Considérant que le ou les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>ème</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

#### Election du premier adjoint :

1<sup>er</sup> tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. Guy ALBRAND : 6 voix (six voix)

- M. Romain NOEL : 4 voix (quatre voix)

- M. Guy ALBRAND ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé adjoint.

#### Election du deuxième adjoint :

1<sup>er</sup> tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

M. Romain NOEL

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 21/11/2023  
004-210402343-20231120-DE\_2023\_054-DE

Ont obtenu :

- M. Bernard RENOY : 8 voix (*huit voix*)
- M. Romain NOEL : 2 voix (*deux voix*)
- M. Bernard RENOY ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé adjoint.

Election du troisième adjoint :

1<sup>er</sup> tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. Emmanuel GHIOTTI : 5 voix (*cinq voix*)
- M. Romain NOEL : 5 voix (*cinq voix*)

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 2<sup>ème</sup> tour du scrutin.

2<sup>e</sup> tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. Emmanuel GHIOTTI : 6 voix (*six voix*)
- M. Romain NOEL : 4 voix (*quatre voix*)
- M. Emmanuel GHIOTTI ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé adjoint.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Michel PHTL



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 21/11/2023
004-210402343-20231120-DE_2023_054-DE